



«On a été abusé»

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3536 - Dimanche 12 avril 2015 - Prix : 10 DA

Usage du téléphone au volant

Un geste dangereux qui coûte cher...

Mohamed Nebbou 1^{er} secrétaire du FFS :

«Le parti décidé à réunir le maximum de monde autour de sa démarche»

Une classe politique morte... qui attend d'être enterrée

Par Mohamed Habili

Existe-t-il une classe politique en Algérie ? On ne le croirait pas à voir l'absence de débat sur les questions du moment, au double plan national et international. Ce que l'opinion attend d'un parti, notamment quand il se réclame de l'opposition, ce n'est pas seulement qu'il récuse les actes du gouvernement, mais qu'il propose une alternative à la politique qui est menée. Ce n'est qu'en alliant critique et propositions qu'il pourra convaincre le moment venu l'opinion de lui apporter son soutien dans son projet de conquête du pouvoir, puisque telle est sa vocation. Un exemple lié à l'actualité : le gouvernement entreprend d'évaluer les gisements du pays en matière d'hydrocarbures non conventionnels, tout en prenant la précaution de préciser que dans tous les cas de figure il n'envisage pas d'exploitation dans l'immédiat. Quelle a été la réaction d'un grand nombre de partis (à l'évidence coalisés non contre une politique mais contre une personne, en l'occurrence le chef de l'Etat, ce qui est malsain) vis-à-vis de cette approche ? Un rejet sans appel. Une levée de boucliers. Une tentative d'ameuter le pays, de le faire soulever, ce dont elle est tout à fait incapable. Rarement un maximalisme en parole est allé de pair avec autant d'impuissance en pratique. Il aurait été plus rentable politiquement parlant d'expliquer aux Algériens pourquoi c'est une si mauvaise chose d'exploiter le gaz de schiste, tout en faisant place à l'opinion contraire.

Suite en page 3

Le concours bientôt organisé

Le master exigé pour le recrutement d'enseignants

● Statut particulier/«C'est une nouvelle page qui s'ouvre», dit Benghebrit



PH > D. R.

Contrairement aux années précédentes, les organisateurs du concours ont introduit de nouveaux critères dont l'exigence du master. «Les parties en charge de l'organisation du concours de recrutement des enseignants ont recouru cette fois-ci à des critères particuliers qui exigent de l'enseignant potentiel une compétence spécialisée en matière de prise en charge de l'élève du secondaire ainsi que le niveau d'instruction qui ne doit pas être en-deçà du master».

Lire page 2

Micro-entreprises

Les TIC, un créneau porteur pour les jeunes entrepreneurs



Journée internationale du jazz

Ray Lema se produit à Alger

Coopération Sellal reçoit la directrice générale de l'Unesco ...

LE PREMIER ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu, hier à Alger, la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, en visite en Algérie dans le cadre du lancement de l'année des lumières, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'entretien entre les deux parties a permis de «procéder à l'évaluation de la coopération marquée par un dynamisme au regard des nombreux programmes et projets initiés en commun», précise la même source. S'exprimant sur la qualité de cette relation, M^{me} Bokova «n'a pas manqué de rendre hommage au rôle actif de l'Algérie qui siège au Conseil exécutif, ainsi que dans les différentes instances de l'organisation onusienne, à laquelle elle apporte une contribution appréciée dans le cadre de la mise en œuvre de ses programmes prioritaires destinés à la sauvegarde du patrimoine culturel mondial». Pour sa part, M. Sellal «a salué l'apport de l'Unesco en matière d'assistance et d'expertise pour le renforcement des capacités nationales dans les différents domaines d'intervention relevant de la compétence de cette haute institution». La rencontre s'est déroulée en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki.

...Et le ministre chinois du Commerce

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu, hier à Alger, le ministre chinois du Commerce, Gao Hucheng, qui effectue une visite en Algérie dans le cadre de la tenue de la 7^e session de la Commission mixte économique algéro-chinoise, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. La rencontre a été l'occasion de «passer en revue les questions liées à l'évolution des relations de coopération entre les deux pays», a précisé la même source. «Tout en se félicitant de la qualité de ces relations, les deux parties ont convenu d'œuvrer dans le sens de leur élargissement dans les secteurs liés à la production dans un cadre de partenariat, et notamment dans la pétrochimie, l'industrie, l'agriculture, le tourisme et les transports», a-t-on souligné. Le Premier ministre, qui doit effectuer une visite en Chine à la fin du mois en cours, a tenu à réaffirmer à son hôte «la disponibilité de l'Algérie à donner un contenu concret au partenariat stratégique initié par les présidents des deux pays en mai 2014 et conforté par la mise en œuvre du plan quinquennal de coopération stratégique global 2014-2018». L'audience s'est déroulée en présence du ministre du Commerce, Amara Benyounés.

Hani Y./APS

Le concours bientôt organisé

Le master exigé pour le recrutement d'enseignants

■ Contrairement aux années précédentes, les organisateurs du concours ont introduit de nouveaux critères dont l'exigence du master. «Les parties en charge de l'organisation du concours de recrutement des enseignants ont recouru cette fois-ci à des critères particuliers qui exigent de l'enseignant potentiel une compétence spécialisée en matière de prise en charge de l'élève du secondaire ainsi que le niveau d'instruction qui ne doit pas être en-deçà du master».

Par Meriem Benchaouia

Le concours de recrutement des enseignants, prévu initialement en mars dernier, sera «bientôt» organisé. La précision est de la ministre de l'Education nationale qui a tenu, d'emblée, à préciser que les besoins du secteur «dépassent de loin» les prévisions initiales. «La préparation de ce concours a été sous-tendue par la tenue de trois colloques régionaux dans le but de définir les besoins réels du secteur en fonction de chaque filière, matière et wilaya», a, en effet, indiqué Nouria Benghebrit. Mais contrairement aux années précédentes, les organisateurs du concours ont introduit de nouveaux critères dont l'exigence du master. «Les parties en charge de l'organisation du concours de recrutement des enseignants ont recouru cette fois-ci à des critères particuliers qui exigent de l'enseignant potentiel une compétence spécialisée en matière de prise en charge de l'élève du secondaire ainsi que le niveau d'instruction qui ne doit pas être en-deçà du master». Dans le même contexte, elle a insisté sur l'importance accordée par son secteur au recrutement des enseignants diplômés des écoles supérieures



au regard de la «qualité» de la formation dispensée et leur disposition psychologique à exercer leur fonction. Enfin, elle a estimé que l'organisation de ce concours durant ce mois «permettra à la direction générale de la Fonction publique d'examiner les demandes de candidature en toute sérénité et équité pour annoncer, par la suite, la liste finale des candidats». «Celle-ci sera irrévocable», a-t-elle tranché. Par ailleurs, «la campagne d'affichage des conditions d'accès, des matières concernées et la publication des encarts publicitaires y afférents sera effectuée dans

quelques jours», selon le ministère de l'Education nationale. Le nombre de postes à pourvoir est de 7 000, selon les dernières estimations faites par la ministre du secteur concernant les postes vacants dans les trois paliers pour l'année 2015/2016. Le chiffre définitif n'étant pas encore communiqué. Le secteur de l'éducation nationale a recruté, l'année dernière, près de 150 000 enseignants, tous paliers confondus. La majorité de ces postes vacants sont engendrés par les départs à la retraite. Dans une déclaration récente, la ministre de l'Education nationale a expli-

qué, dans ce contexte, que «la majorité des départs dans le secteur sont dus à la retraite anticipée et de ce fait 67% du corps enseignant a moins de 45 ans». Pour réduire le phénomène des départs «surprise», le ministère exige une demande préalable de départ d'une année. Le concours pour le recrutement se déroule durant l'année scolaire, pour permettre aux nouvelles recrues de suivre une formation et un stage avant le début de l'année suivante pour éviter les retards d'installation des enseignants à leur poste en septembre. M. B.

Commission de révision du statut particulier

«C'est une nouvelle page qui s'ouvre», dit Benghebrit

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, s'est félicitée, hier à Alger, de la mise en place de la commission conjointe, regroupant les représentants de son département ministériel et les syndicats agréés, pour la prise en charge des dysfonctionnements des statuts particuliers.

Dans un entretien à l'APS, la première responsable du secteur a formé le vœu qu'avec la mise en place de cette commission s'ouvre «une page nouvelle» dans la relation entre le ministère et les syndicats du secteur, une relation qui, a-t-elle insisté, «doit être basée sur la confiance, la concertation et le dialogue». «Il est nécessaire que nous avançons ensemble pour la prise en charge des problèmes du corps éducatif dans la sérénité et dans un esprit de responsabilité», a soutenu M^{me} Benghebrit qui a salué «le climat de sérénité qui a présidé à la mise en place de la commission». «Le secteur a besoin de tous ses personnels pour le règlement des problèmes socioprofessionnels et pédagogiques qu'il vit depuis des



années», a admis la ministre, affirmant que les personnels de l'Education «ne sont pas nos adversaires, nous avons besoin d'eux afin que l'école algérienne puisse donner une meilleure qualité d'enseignement». «Nous pouvons faire mieux au profit de cette école à condition que nous conjuguions nos efforts», a-t-elle assuré pour répondre aux critiques formées à l'encontre de l'école algérienne, notamment ces dernières années. A une question sur les

prérogatives conférées à la commission, elle a fait savoir que les membres de cette structure étaient chargés d'identifier avec précision les dysfonctionnements des statuts particuliers avec l'aide d'experts en la matière. Une telle démarche exige de s'adapter à plusieurs critères et d'approfondir la recherche pour ne pas rééditer les erreurs du passé qui sont à l'origine de l'instabilité du secteur. Les membres de la commission sont appelés, a-t-elle ajouté, à

observer le principe d'équité entre les employés et de se conformer aux dispositions légales y compris le statut de la fonction publique. Ils doivent également s'adapter à la dynamique professionnelle qui requiert la définition des principales étapes de la carrière des différents corps, a expliqué M^{me} Benghebrit. Elle est revenue sur le projet de charte d'éthique et de stabilité dont le texte préliminaire a été distribué aux membres de la commission pour débat et enrichissement. «La tutelle reste ouverte à toute proposition dans le cadre de cette charte», se disant satisfaite que les syndicats aient accepté de débattre ce texte après avoir refusé auparavant. M^{me} Benghebrit a par ailleurs souhaité voir le syndicats évoquer, lors de l'examen de cette charte, outre les aspects socioprofessionnels, le volet pédagogique, car il est temps, a-t-elle dit, d'«ouvrir et d'examiner le dossier pédagogique qui est appelé à s'adapter aux nouvelles mutations survenues à l'échelle mondiale».

Synthèse de Yasmine Ayadi

Mohamed Nebbou 1^{er} secrétaire du FFS :

«Le parti décidé à réunir le maximum de monde autour de sa démarche»

■ Mohamed Nebbou a réaffirmé l'intention de son parti de «persévérer» par le travail et les rencontres avec les partis et les personnalités de divers horizons dans le cadre de son initiative politique lancée il y a plusieurs mois en vue de rassembler le maximum de monde pour la tenue de la conférence nationale sur «la reconstruction du consensus national».

Par Hocine Cherfa

Intervenant lors du conseil fédéral élargi de son parti tenu, hier, au centre culturel Malek-Bougouermouh d'Amizour dans la wilaya de Béjaïa, et devant des militants, sympathisants et cadres du parti, le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Mohamed Nebbou a réaffirmé l'intention de son parti de «persévérer» par le travail et les rencontres avec les partis et les personnalités de divers horizons dans le cadre de son initiative politique lancée il y a plusieurs mois en vue de rassembler le maximum de monde pour la tenue de la conférence nationale sur «la reconstruction du consensus national». Une idée qui a suscité beaucoup de méfiance que ce soit du côté des partis de l'opposition que de la part des partis tournant autour de l'orbite du pouvoir, mais qui ne l'a pas, pour autant, découragé. Cette rencontre se veut aussi une occasion d'expliquer à ses troupes le but de cette initiative et les mobiliser pour le grand meeting du parti qui se tiendra le 18 du mois courant à la salle Atlas à Alger à l'occasion de la commémoration

P.H.D.R.



du 35^e anniversaire du printemps amazigh et le 34^e anniversaire de l'assassinat de l'avocat Ali André Mecili. Un meeting qualifié de «second souffle» pour la démarche initiée par le parti par Nebbou. Par ailleurs, le 1^{er} res-

ponsable du FFS a appelé ses militants à venir très nombreux au meeting de samedi prochain. Un meeting au cours duquel il devra présenter le bilan du programme des rencontres, soulignant au passage que le travail

sera accentué dans la prochaine étape envers la base, autrement dit, envers la population. Mohamed Nebbou, dira: «Nous allons travailler pour parvenir à réunir le plus grand nombre de partis et de personnalités politiques crédibles afin de permettre la réussite de cette initiative et pour que le pays arrive à traverser, sans casse, cette période marquée par des tensions et dangers aux niveaux régional et international». Le chef de file du plus vieux parti d'opposition a fait observer que la proposition de son parti est très sérieuse et ne «rencontre jusqu'à aucune opposition franche de la classe politique, toutes tendances confondues» car, dira-t-il, «c'est la seule idée pratique de sortie de crise et démarche qui suppose un débat apaisé, serein, inclusif et pacifique». Il admettra, par ailleurs, qu'il existe des réticences, mais qu'il mettra, cependant, dans le registre de «stratégies». Il a rappelé également les rencontres qu'il a animées dans la majorité des wilayas du pays soulignant que «les citoyens ont exprimé leur adhésion massive à l'initiative du parti».

H. C.

Abdelkader Bensalah, SG du RND, dénonce :

«Recul de la concurrence par les programmes devant l'injure et l'invective»

«Garantir le succès de la révision constitutionnelle» Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Abdelkader Bensalah, a affirmé samedi à Alger la nécessité de conjuguer les efforts, au niveau national et local, en vue de garantir le succès de la révision de la Constitution. «Il est de notre devoir à tous de conjuguer nos efforts au niveau national et local et de mobiliser tous les moyens pour garantir le succès de la révision de la Constitution», a dit M. Bensalah dans une déclaration avant une réunion de coordination avec les secrétaires de wilayas du parti, appelant ces derniers à expliquer les objectifs de la révision constitutionnelle auprès

des bases du RND et du peuple afin de gagner davantage de soutien au profit de cette démarche. Souhaitant que la révision de la Constitution constitue un «tournant important» dans l'histoire du renforcement de l'édification institutionnelle et la consécration de l'exercice démocratique dans le pays, le SG du RND a réaffirmé le soutien et l'accompagnement du parti à cette œuvre institutionnelle. Par ailleurs, M. Bensalah a salué le contenu du message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika à l'occasion de la fête de la Victoire le qualifiant de «mise au point importante à l'adresse de tous ceux qui seraient tentés d'outrepasser les lignes rouges». «Pour cela, je peux dire à par-

tir de cette tribune que le RND adhère aujourd'hui plus que jamais à la démarche du président pour la préservation de la sécurité du pays, la réalisation de la stabilité et le renforcement de son développement», a-t-il soutenu. Concernant les développements de la scène politique, il a déploré le «recul» des vertus de la concurrence par les programmes devant des procédés axés sur l'injure et l'invective. «D'aucuns exploitent le débat autour de la révision de la Constitution pour lancer des jugements contraires aux principes de la réserve politique et même parfois blessants et contraires à la morale», a-t-il dit.

R. N./APS

MPA

Benyouènes favorable au régime semi présidentiel

Le secrétaire général du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyouènes, a affirmé samedi son attachement à la «révision de la Constitution» se disant favorable à l'adoption du régime semi présidentiel qui «consacre l'exercice démocratique dans l'intérêt du pays». La révision de la Constitution attendu est «extrêmement importante» car elle représente «un projet de société définissant les contours de l'avenir pour les générations futures», a indiqué Amara Benyouènes lors des travaux de la session ordinaire du conseil national. Il a appelé à l'«ancrage des principes démocratiques

véritables, à la protection des droits de la femme, à l'officialisation de la langue amazighe et enfin à la consécration des libertés individuelles et collectives». D'autre part, le secrétaire général du MPA a qualifié le bilan des réformes initiées dans les différents domaines par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, durant ces trois mandats de «positif et fructueux», soulignant la détermination des hautes autorités de «parachever celles-ci sans pour autant renoncer à la politique sociale». «Malgré la chute des prix du pétrole et du gaz, l'Algérie «ne renoncera pas à la politique sociale et surmontera

cette étape sans trop de difficultés en raison du recul de la dette et de l'augmentation des réserves de change», a-t-il encore dit. Il a insisté à ce propos, sur la nécessité de procéder à la «structuration de l'économie nationale et au renforcement de l'activité économique pour en finir avec la dépendance aux hydrocarbures». S'exprimant sur la participation de son mouvement à l'initiative de consensus national lancée par le Front des forces socialistes (FFS), M. Benyouènes a estimé «difficile d'y adhérer sans en définir clairement son ordre du jour, son président et les parties prenantes».

L.M./APS

LA QUESTION DU JOUR

Une classe politique morte... qui attend d'être enterrée

Suite de la page une

Car ce n'est qu'à travers le débat contradictoire qu'on peut convaincre du bien-fondé de sa propre conception. On gagne toujours, encore que ce soit rarement dans le court terme, à parier sur l'intelligence de ses concitoyens. La CNLTD a toujours parlé d'organiser des conférences thématiques destinées à faire connaître par le plus grand nombre ses prises de position. Dans l'état actuel des choses, une rencontre ouverte sur ce thème l'aurait mieux servie vis-à-vis de l'opinion que l'agitation vaine à laquelle elle a préféré recourir, et qui comme de juste est maintenant retombée. Il ne faut jamais parler de sortir dans la rue quand on n'est pas sûr d'y entraîner la grande foule. Cela est d'autant plus impératif qu'on a commencé par se présenter comme le front uni de l'opposition. En fait, il faut n'avoir aucun souci de sa crédibilité, en somme ne croire ni à la justesse de sa cause ni à soi, pour se lancer dans des actions de cette nature. Qui a quelque chose à dire et à faire sait qu'il a tout à perdre à faire de l'esbroufe. Or il n'y a pas que les questions d'ordre interne qui intéressent le grand public, ce qui se passe dans le monde, et en particulier dans la région à laquelle nous appartenons, revêt lui aussi une grande importance à ses yeux. Au jour d'aujourd'hui, on peut être sûr que la situation régionale, particulièrement troublée, concentre l'attention de la plus grande partie des Algériens. Et pour cause, la région est en guerre, même si notre pays est lui en paix, du moins quant à l'essentiel, le terrorisme continuant ici ou là de se survivre. Une classe politique qui fait l'impasse sur les questions internationales dans une période comme celle que nous traversons n'est pas en prise avec la réalité, c'est le moins que l'on puisse dire d'elle. Un parti politique est un intellectuel collectif. Imaginons un intellectuel qui veut agir sur le cours des événements mais qui se garde d'aborder les sujets commandant l'avenir. De l'avis général, il ne mériterait pas son nom. De même, la classe politique telle qu'elle se présente aujourd'hui n'en est pas une en réalité. Elle est morte, sauf qu'elle ne le sait pas, ou qu'elle refuse d'en prendre acte.

M. H.

Pénétrante autoroutière de Béjaïa Expropriations et indemnités traînent...

LA RÉUNION de travail qui a regroupé très récemment les différents acteurs (wali, CRCC, SAPTA, ANA, directeurs des secteurs concernés) intervenant dans les travaux de la pénétrante autoroutière devant relier la ville de Béjaïa à Ahnif (Bouira) sur 100 km et qui a abordé l'état d'avancement des travaux et les contraintes rencontrées sur le terrain, a été consacrée aussi au volet des expropriations et indemnités des propriétaires terriens des 16 communes qui devrait traverser le tracé, en l'occurrence :

Amizour, Akbou, Semaoun, Fénaïa, Timezrit, Aït R'zine, Amalou, Seddouk, Souk-Oufella, Boudjellil, Sidi-Ayad, El-Flaye, Ouzellaguen, Oued-Ghir, Tala-Hamza, Béjaïa. Il a été souligné que huit dossiers ont été achevés en ce qui concerne l'expropriation et l'indemnité des propriétaires, à savoir Amizour1, Amizour2, Fénaïa, Semaoun, Sidi-Ayad, Souk Oufella, Amalou et Aït R'zine1. Aussi, trois dossiers sont partiellement achevés, à savoir Timezrit et Akbou sur les terrains des AEC et Boudjellil (première tranche) sur 4 km. Par ailleurs, deux dossiers sont en cours d'évaluation. Il s'agit des communes de Seddouk et Béjaïa et deux autres dossiers sont en cours de finalisation par les experts géomètres à Boudjellil (2^e tranche) et Aït R'zine. Il reste un dossier en cours de relevé parcellaire à Ouzellaguen, plus précisément l'évitement du site archéologique Mlakou. En outre, 25 dossiers sont en instance d'étude à Tala-Hamza et Oued-Ghir dont le choix du tracé n'est pas arrêté encore, a-t-on souligné. Il y a lieu de rappeler que l'enveloppe financière allouée pour l'opération d'indemnité des propriétaires et la libération d'emprise est de 8 100 000 000,00 DA. Le montant engagé est 5 465 895 285,00 DA et le montant consigné est de 5 016 482 087,00 DA au profit de 11 communes. Rappelons qu'une autre réunion a été convoquée jeudi dernier à la DRAG où il était question des dossiers d'indemnité, de libération d'emprise qui a atteint les 65 km déjà et surtout l'examen des voies et moyens pouvant amener à accélérer la procédure d'indemnité des expropriés par la DRAG. Une réunion exigée par le wali lors de la rencontre de mardi dernier qui a instruit le DRAG afin d'alléger et assouplir le traitement des dossiers de cette opération pour permettre aux entreprises d'avancer dans les travaux.

Hocine Cherfa

Usage du téléphone au volant

Un geste dangereux qui coûte cher...

■ En trois jours, quatorze personnes ont été tuées et soixante et onze autres blessées dans des accidents de la circulation, selon le dernier bilan de la Protection civile.

Par Thinhinene Khouchi

Un sur deux dit avoir décroché son téléphone portable au volant, un geste devenu courant. Certains lisent leurs messages, consultent leurs boîtes mail sur le net ou même partagent une photo sur facebook... Et nombreux sont ceux qui ne calculent pas la gravité de cet acte qui cause depuis des années maintenant des dégâts irratrapables.

Les spécialistes expliquent que le comportement du conducteur change automatiquement quand il reprend au téléphone. En effet, son temps de réaction augmente entre 30 et 70%, les secondes d'inattention peuvent lui faire parcourir une grande distance : à 100 km/h, nous parcourons près de 28 mètres par seconde. Donc si la voiture de devant freine brusquement et que nous sommes distraits, l'accident est presque inévitable car le conducteur regardera moins souvent dans ses rétroviseurs et sur les côtés de la voiture. Il aura tendance aussi à ralentir très rapidement et à mordre la ligne, oubliant de s'arrêter au passage piéton. Il ne pourra pas voir les ralentisseurs qui poussent comme des champignons et n'importe où. Les spécialistes soulignent que le risque d'accident est multiplié par 4 lorsque le conducteur télé-



Plus/DR

phone au volant de sa voiture. L'utilisation du téléphone portable est de plus en plus dangereuse, avec ou sans kit, car dans tous les cas le conducteur quitte la route des yeux. Il y en a qui disent que «*même en changeant de station de radio, en parlant avec un passager, on ne regarde plus la route...*». Les situations sont nombreuses,

elles sont toutes aussi dangereuses les unes que les autres, mais le téléphone portable cause le plus de ravages ces derniers temps parce que cela demande de la concentration. Pour cela, il faut s'arrêter ou alors se déconnecter du téléphone. Le temps d'un trajet, il faut éviter toute activité suscep-

tion comme regarder des photos sur son téléphone ou consulter sa boîte mail. Renoncer également et en particulier à lire et écrire des SMS et à téléphoner au volant. Enfin, il faut porter toute son attention sur le trafic uniquement, conseillent les spécialistes.

T. K.

Une centaine de lotissements en cours d'aménagement à Alger

Manque d'eau et d'éclairage public, routes et trottoirs impraticables

Les autorités locales, dans plusieurs communes de la wilaya d'Alger, tentent de corriger, enfin, le manque de commodités de base dans souffre une centaine de lotissements et cela pour un cadre de vie décent.

Érigés au cours des années 1990, ces quartiers, qui ont poussé à Gué de Constantine, Birkhadem, Bouzaréah et Réghaïa notamment, ont été anarchiquement construits. Les habitants de ces quartiers n'avaient pas accès, depuis longtemps, aux réseaux d'assainissement, d'eau potable, d'éclairage public et à des routes et trottoirs praticables. «*On manquait des plus simples commodités et c'est une situation qui dure depuis longtemps*», explique un des habitants de ces quartiers, soulignant son mécontentement envers l'ignorance qu'a subie et continue à subir de nombreux quartiers en qualité d'aménagement routier. Les cités en question sont facilement identifiables à leurs maisons et immeubles pour la plupart inachevés et à leurs étroites voies d'accès, beaucoup de pistes boueuses dont la largeur ne permet pas de créer des trottoirs. Selon un recensement de la wilaya, 270 lotissements avaient besoin d'une mise à niveau, dont 70 ont bénéficié de projets d'amélioration urbaine jusqu'en 2013, un chiffre qui a été porté à 80 suite au lancement de ces travaux dans dix nouveaux quartiers, le 10 mai 2014. Malheureusement, ces projets d'amélioration n'ont touché que certains quartiers de la wilaya d'Alger, ce qui

provoqué une certaine tension entre les habitants des quartiers non aménagés encore. En réponse à cela, le wali Abdelkader Zoukh a, lors d'une visite d'inspection avant-hier dans certains de ces quartiers, déclaré : «*Nous avons entamé des travaux d'aménagement dans les quartiers où la situation est plus critique. Je prie les habitants des autres quartiers retenus dans le programme d'amélioration urbaine de la wilaya d'être patients et de nous accorder un peu de temps*». Cinq nouveaux lotissements ont vu, à cette occasion, le lancement de projets d'aménagement urbains dont les travaux portent toujours sur l'amélioration de l'état de la voirie et la création des réseaux d'éclairage public, d'assainissement et d'eau potable, pour une enveloppe globale de 500 millions de dinars. Il s'agit des lotissements des 130 logements de la commune de Maqaria, Mimouni 6 de Bordj El Kiffan, Zouaoui de Sidi Moussa, Chaïbia d'Ouled Chebel et Mohamed Hamdani de Zéralda. Les délais de réalisation vont de trois mois à une année, en fonction de l'importance du site. Le nombre de quartiers qui ont besoin d'aménagement est ainsi tombé de 270 à 159, a précisé le wali dans une déclaration à la presse après le lancement de ces projets.

Parmi ces lotissements, 19 ont été recensés notamment à Gué de Constantine, 12 à Birkhadem, 8 à Bordj El Bahri, sept à Réghaïa, El Madania et Bordj El Kiffan, selon la stratégie de la wilaya d'Alger en matière

de déficit, de viabilisation et d'amélioration urbaine, dévoilée lors de cette visite de travail et d'inspection. Par ailleurs, le wali d'Alger a inspecté le projet d'aménagement urbain, voirie, assainissement, éclairage, eau potable, à la cité des 193 logements de Baba Ali, dans la partie relevant de la commune de Ouled Chebel, où les travaux ont enregistré un taux d'avancement de 30%, selon l'entreprise de réalisation. Les habitants ont profité de la visite pour, entre autres, poser le problème de l'Oued Mezgheni qui longe à vingt mètres le lotissement et qui commence à dégager des odeurs nauséabondes à cause de la grande pollution de ses eaux stagnantes. Une étude est prête depuis deux ans pour la prise en charge de ce problème mais les travaux, qui nécessitent une enveloppe de 500 millions de DA, n'ont pas été engagés à ce jour faute de financement, a expliqué à l'APS le directeur de wilaya des Ressources en eau, Smail Amirouche. M. Amirouche a émis le souhait de voir inscrire cette enveloppe dans le prochain budget supplémentaire de la wilaya d'Alger, habituellement voté par l'Assemblée populaire de wilaya en juin de chaque année. Le projet consiste à capter les eaux usées de Oued Mezgheni, qui traverse la zone industrielle de Baba Ali, et de les dévier vers Oued El Harrach sur 1,5 km grâce à la réalisation d'un collecteur principal, souligne-t-il.

Th. Kh.

Commerce L'Algérie et la Chine plaident pour un partenariat «stratégique»

LE MINISTRE du Commerce, Amara Benyounés, et son homologue chinois, Gao Hucheng, ont plaidé à Alger, pour un partenariat économique «stratégique» entre l'Algérie et la Chine, basé sur une politique d'investissement avantageuse pour les deux parties. «Nous sommes en parfaite entente dans l'idée d'aller vers un partenariat stratégique entre nos deux pays», a déclaré M. Benyounés lors des travaux de la 7^e session de la commission mixte économique algéro-chinoise coprésidée avec M. Hucheng. Dans ce sens, M. Benyounés a estimé que plusieurs opportunités s'offrent aux deux pays pour développer encore plus leurs échanges économiques afin de les hisser aux niveaux des relations politiques qui se caractérisent par leurs «excellences». Pour ce qui des relations commerciales algéro-chinoises, a rappelé le ministre, la Chine était le premier fournisseur de l'Algérie en 2014 (8,2 milliards de dollars) et son 10^e client (1,8 milliard de dollars) avec un volume globale des échanges en évolution constante. En effet, les échanges commerciaux sont passés de 200 millions de dollars en 2000 à 10 milliards de dollars en 2014 faisant ressortir un avantage substantiel au profit de la partie chinoise. Environ 790 entreprises chinoises sont présentes en Algérie activant notamment dans le bâtiment et travaux publics ainsi que l'import-export. Différents projets, notamment dans le bâtiment, sont confiés à des entreprises chinoises dont la Grande mosquée d'Alger, l'Opéra d'Alger et des projets de logement. Malgré ce constat «positif», M. Benyounés considère que le niveau actuel des relations économiques entre l'Algérie et la Chine ne correspond pas réellement aux attentes et aux opportunités offertes dans les deux pays. Ainsi, le ministre a estimé que cette session devra consacrer une étape plus importante dans les relations économiques pour propulser les échanges économiques et commerciaux à un niveau supérieur reflétant le partenariat stratégique conclu entre les deux Etats. Il a rappelé dans ce sens que ce partenariat, le premier du genre que la Chine a établi avec un pays arabe, est encadré par la déclaration politique signée le 25 mai 2014 par les deux Présidents et mise en œuvre à travers le plan quinquennal de coopération stratégique global 2014-2018, signé en juin 2014 à Pékin.

A.H./APS

Micro-entreprises

Les TIC, un créneau porteur pour les jeunes entrepreneurs

■ Les Technologies de l'information et de la communication (Tic) se déclinent de plus en plus comme un créneau porteur emballant les jeunes entrepreneurs algériens, présents en force au 24^e Salon international des Technologies de l'informatique, de la bureautique et de la communication (Sicom).

Par Salem K.

A la tête d'une jeune entreprise, la «City Lab», Kahlane Nadjib a choisi, il y a trois ans, de se lancer dans le domaine de la maintenance approfondie informatique (ordinateurs portables et tablettes), précisément pour combler un «déficit chronique» en la matière, affirme-t-il à l'APS. Présent au 24^e Sicom, ce jeune ingénieur d'Etat en électronique escompte saisir cet espace dédié aux professionnels du domaine pour renforcer une réputation qu'il affirme être «bien assise». Lancée au moyen de fonds privés, la «City Lab» emploie présentement 26 employés, dont une majorité d'ingénieurs en électronique et informatique. «Nous proposons tous types de réparation avec des outils sophistiqués et identiques à ceux que l'on pourrait retrouver dans les pays les plus développés. C'est que nous tenons à offrir une qualité de services irréprochable en ne lésinant pas sur les moyens», explique l'exposant. Pour mieux présenter aux visiteurs du Sicom sa jeune Start-up, son gérant a choisi de «déplacer» une partie de l'atelier de celle-ci sur le stand qu'il occupe, aux côtés d'autres exposants spécialisés dans la thématique du Salon. S'exprimant sur la question de la maintenance informatique, le jeune promoteur déplore le manque en main-d'œuvre qualifiée et se dit sceptique quant aux offres «douteuses» des entreprises proposant les mêmes services que la sienne. «La majorité des boîtes qui existent sur le marché font dans le bricolage et ne se soucient guère d'offrir des prestations de qualité», fait observer M. Kahlane, soulignant que 95 % de ses clients sont des revendeurs. Encouragé par le



développement de la téléphonie mobile en Algérie, le spécialiste en électronique envisage d'élargir ses activités pour intégrer la maintenance et la vente des smartphones. «Pour peu que l'on trouve des associés qualifiés en la matière», espère-t-il.

La sécurisation des données, un thème d'actualité

Directeur de «Netissime Algérie», Hichem Boulahbal s'est spécialisé, quant à lui, dans le «Data Center» et le «Cloud», à savoir l'assistance en «digitalisation» des entreprises, clarifie-t-il. «Il s'agit de leur offrir les outils nécessaires pour gérer leur système informatique à travers des plates-formes avec un libre accès à l'Internet sans pour autant disposer d'un matériel coûteux», ajoute-t-il. Soulignant que ces services s'adressent aussi aux particuliers, le jeune gérant se félicite que sa start-up, lancée il y a à peine 8 mois et employant 8 personnes, soit la seule en Algérie à présenter ce

type de services, dont une partie est hébergée en France. La micro-entreprise assure, en outre, la sécurisation des données informatiques pour le compte de la Radio algérienne dont elle héberge le site Internet, note son gestionnaire, précisant que cela consiste en la mise en place d'un système «crypté qui lui permet d'accéder et de publier ses données sur un flux sécurisé et crypté empêchant toute intrusion». La sécurisation des données s'inscrit précisément dans la thématique de la 24^e édition du Sicom, placé sous le slogan de «Maintenance informatique, mobilité et sécurité des données». A travers sa jeune entreprise, M. Boulahbal a le sentiment de contribuer à la modernisation, la numérisation et la rentabilisation des entreprises, tout en assurant une économie de coûts, précisant que leurs principaux clients sont des revendeurs. Lancée en 2012 également sur des fonds personnels, «Mini prix» est une start-up spécialisée dans la vente des ordinateurs, tablettes, télé-

phones et autres accessoires informatiques. Employant 25 personnes, dont une majorité de jeunes diplômés dans le domaine de l'électronique et de l'informatique, l'entreprise naissante se distingue surtout pour avoir ciblé également le marché de la sécurité électronique. «Nous vendons tous types d'appareils électroniques, alarmes, caméras de surveillance, pointeuses, etc. Cela étant, nous transformons le bien en service dans la mesure où nous offrons des services», explique le gérant de «Mini prix», Abdelkader Issaad. Le jeune entrepreneur, qui ambitionne de développer, plaide pour un dispositif réglementaire moins «contraignant» s'agissant notamment de l'acquisition du matériel informatique mais également pour une formation spécialisée d'ingénieurs plus «pragmatique». «Il n'y a pas assez d'universités ni d'instituts qui dispenseraient une formation actualisée et véritablement sur le terrain», regrette-t-il en guise de conclusion.

S. K. /APS

Investissements touristiques

Plus de 70 hôtels opérationnels en 2015

Sixante-seize nouveaux hôtels ouvriront leurs portes cette année à l'échelle nationale pour offrir 6 377 lits, a annoncé, hier, le directeur de l'évaluation et du soutien des projets touristiques du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Zoubir Mohamed Sofiane. L'exploitation de 18 hôtels a débuté récemment alors que 28 autres sont en phase d'équipement, a indiqué Mohamed Sofiane. Il a précisé qu'à ce jour, 861 projets hôteliers avec une capacité d'accueil de 100 000 lits ont été inscrits au niveau du secteur et généreront 45 300 emplois. La valeur financière de ces projets touristiques s'élève à 340 milliards de DA, a-t-il encore dit avant de souligner que sur les 861 projets touristiques inscrits, 385 étaient en cours de réalisation pour un coût de 190 milliards de DA. Ces projets en cours de concrétisation offriront plus de

45 000 lits et généreront 25 526 emplois. D'autre part, le responsable du ministère du Tourisme a affirmé que les projets touristiques initiés par des investisseurs privés nationaux comptaient des complexes touristiques, deux motels et des structures de plaisance pour combler le déficit enregistré au niveau des structures d'hébergement des touristes. Il a rappelé à ce propos, les capacités touristiques et le riche patrimoine culturel, historique, archéologique et naturel que recèle l'Algérie qui est, selon lui, un atout en mesure d'attirer les investisseurs et visiteurs et de promouvoir le tourisme intérieur dans le pays. Par ailleurs, Mohamed Sofiane a évoqué les mesures incitatives prises par l'Etat en direction des investisseurs, rappelant les lois de finances des exercices 2009, 2011 et 2013 prévoyant la bonification des taux d'in-

térêt sur les crédits à l'investissement outre les facilitations pour l'accès au foncier. S'exprimant sur l'aménagement des zones d'extension touristique (ZET), il a fait état de la disponibilité de 205 zones s'étendant sur une superficie de 53 200 hectares dont 160 zones situées dans le littoral, 22 dans les Hauts-Plateaux et 23 dans le Sud. Il a indiqué également que des plans ont d'ores et déjà été élaborés pour l'aménagement de 15 zones d'extension touristique devant accueillir plusieurs projets touristiques. Enfin, Mohamed Sofiane a insisté sur l'élaboration de plans d'orientation en matière d'aménagement touristique et l'aménagement de ZET pour l'encouragement de l'investissement, notamment sur le littoral algérien et les régions du Sud.

Anis Gh.

Pour un été sans perturbation électrique à Boumerdès

Mise en place de 113 transformateurs électriques

■ La direction de distribution de Boumerdès (SDB) s'engage à améliorer la qualité du service. Pour un été sans coupure et sans perturbation électrique, tel est le mot d'ordre des responsables.

Par A.Kichni

Pour faire face à la forte demande en matière d'énergie et notamment lors de la saison estivale et les fortes chaleurs de l'été, elle a déclenché un plan d'urgence. Ce dernier consiste en l'installation de 113 transformateurs électriques de 460 volts. «Toutes les communes de la wilaya au nombre de 32 sont touchées par le programme», a indiqué Rabah Daimallah, chef de service technique au niveau de ladite structure départementale, sur les ondes de la radio locale. «23 transformateurs électriques seront installés dans la daïra de Khemis El Khechna, 23 à Boudouaou, 11 à Thénia, 13 à Baghliia, 11 à Delys, 7 à Boumerdès, 12 à Bordj-Menaïel, 10 à Isser et 3 dans la daïra de Naciria», expliquera-t-il. Par ailleurs, le même responsable a ajouté que 9 lignes électriques



de 30 kilowatts à partir du centre de distribution 60/30 KV d'Ouled Moussa sont en voie de réalisation. Ce centre alimente et améliore la qualité du service en énergie les communes de Boudouaou, Kherrouba, Ouled Moussa et Keddara-Bouzegza à partir du mois de juin. Outre ces dernières, 2 autres lignes d'une même capacité ont été mises en service au

mois de mars dernier, alimentant les communes de Khemis El Khechna et de Hammadi. Selon Rabah Daimallah, tous les travaux seront achevés au mois de juin et la mise en service est prévue avant le mois de ramadhan. Le même responsable n'a pas manqué de signaler les contraintes enregistrées aux cours de l'exécution du programme. Ces

contraintes sont liées au manque d'assiettes de terrain pour l'installation des postes électriques et le refus de certains propriétaires de contribuer au projet pour céder des terrains. Il a fallu l'intervention des hautes autorités de la wilaya et plus particulièrement le wali pour que le programme soit réalisé, a-t-il conclu.

A. K.

El-Bayadh/ Propagation de la fièvre aphteuse

Fermeture des marchés à bestiaux

La wilaya d'El-Bayadh a pris la décision de fermer jusqu'à nouvel ordre les marchés à bestiaux pour éviter la propagation de la fièvre aphteuse parmi le cheptel, a-t-on appris vendredi auprès des services vétérinaires locaux. La mesure a été prise suite à l'apparition de 34 foyers de cette maladie animale à travers 13 des 22 communes que compte la wilaya, a précisé le responsable de l'inspection vétérinaire de la wilaya, Houari Saâd. Il a été ainsi recouru à la décision de fermeture des marchés à bestiaux, après que les enquêtes effectuées par les services vétérinaires aient confirmé que les cas de fièvre aphteuse décelés dernièrement

l'ont été sur des animaux acquis dans ces marchés, à l'exemple de ceux détectés ces derniers jours dans les communes d'El-Ghassoul et de Stittène, a fait savoir le même responsable. L'objectif étant d'éviter la propagation de la maladie et de la contenir aux seuls foyers où elle s'est actuellement déclarée, a-t-il dit.

La décision de wilaya, prise en cette fin de semaine, stipule aussi une interdiction de déplacement des cheptels sans autorisation préalable des services vétérinaires relevant de la direction des services agricoles, pour ainsi contribuer à la maîtrise de la situation épidémiologique à travers le territoire de la

wilaya. Selon Houari Saâd, aucune perte de cheptel des suites de l'apparition de la maladie n'est à signaler, et la situation ne «suscite pas de grande inquiétude, au regard des mesures conservatoires et préventives prises dans ce cadre». L'inspection vétérinaire a intensifié la vaccination contre la fièvre aphteuse sur le territoire de la wilaya d'El-Bayadh, à travers le lancement au début de ce mois d'avril d'une campagne exceptionnelle ciblant quelque 100 000 têtes d'ovins, 9 000 têtes de caprins et 4 000 bovidés, pour laquelle ont été mobilisées 13 équipes vétérinaires, selon la même source.

Farid K. /APS

Des spécialistes du CHU de Tlemcen assurent des consultations médicales

Des spécialistes du Centre hospitalo-universitaire de Tlemcen assurent actuellement des consultations médicales au niveau des établissements publics hospitaliers (EPH Mohamed-Boudiaf) à El-Bayadh et Kadi-Boubekeur à Bougtob, a-t-on appris auprès de la direction de la santé de la population d'El-Bayadh. Cette initiative, assurée par des spécialistes, notamment en cardiologie,

néphrologie, ORL et oncologie, s'inscrit dans le cadre de l'accord de jumelage signé entre l'EPH Mohamed-Boudiaf d'El-Bayadh et le CHU de Tlemcen, a révélé le directeur de wilaya du secteur Smail Benbrahim. Dans ce cadre, un programme de formation sera assuré aux praticiens locaux relevant du secteur public, notamment les spécialistes, ce qui leurs permettra d'être au diapason des

nouveautés dans le domaine, a-t-il ajouté. Le CHU de Tlemcen prend en charge, par ailleurs, les cas de maladies urgentes et complexes enregistrés au niveau de la wilaya d'El Bayadh pour être admis dans ses services, une initiative qui a été «très bien accueillie» par les malades et les partenaires du secteur de la santé de la wilaya d'El-Bayadh.

L.B.

Ain Defla

Plus de 50 projets d'investissement agréés

Cinquante-deux projets d'investissement ont été agréés en 2014 par le Comité d'aide à la localisation et à la promotion de l'investissement et de la régulation foncière (Calpiref) dans la wilaya de Ain Defla, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Une fois matérialisés, ces projets pour lesquels une enveloppe financière de près de

70,40 milliards DA a été consacrée permettront de générer un total de 15 707 postes d'emploi, a-t-on indiqué. La réhabilitation des zones d'activité de la wilaya s'est, de son côté, poursuivie à un rythme «appréciable» durant la période considérée, ont estimé les mêmes services, faisant état d'un taux d'avancement de 57% pour la zone implantée à El Attaf, 81% pour celle de Khémis

Miliana et 50% pour Boumedfaâ. S'agissant du nombre de petites et moyennes entreprises (PME), celui-ci a connu une hausse passant à 10 574 en 2014, soit 1 644 entreprises de plus qu'en 2013, a-t-on précisé. Une progression de 17% a été ainsi enregistrée à la faveur de cette augmentation, a indiqué la même source, signalant que le nombre des

PME en activité sur le territoire de la wilaya était de 8 930 en 2013. L'augmentation du nombre de PME a permis la création de 3 038 postes d'emploi au cours de l'année dernière, portant le nombre total des emplois créés à 38 189, soit une évolution de 8,6% par rapport à l'année 2013 (35 151 postes d'emploi), a-t-on indiqué.

A.O./APS

Souk Ahras Neuf nouveaux projets d'investissement validés depuis le début de l'année

NEUF projets d'investissement ont été validés depuis le début de l'année à Souk Ahras par le Calpiref (Comité d'Assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier), selon la direction concernée. Les projets validés portent sur la réalisation d'une huilerie, d'une biscuiterie, d'une unité de fabrication de câbles électriques et téléphoniques et de deux usines de matériaux de construction, en plus de 4 projets liés aux services et à la promotion immobilière, a précisé Mounir Nezzar, chef de service à la direction du développement industriel et de la promotion de l'investissement. Mobilisant un montant de 2,447 milliards de dinars, ces projets, à réaliser dans les communes de Sedrata, Taoura, Bir Bouhouche, Hanancha, Tiffach et Souk Ahras «généreront près de 570 postes d'emploi permanents», selon le même responsable. S'agissant des douze projets rejetés, M. Nezzar a expliqué que les investisseurs avaient opté pour des assiettes foncières «des domaines agricole et forestier» que les pouvoirs publics se doivent de protéger et de préserver.

Relizane 300 fonctionnaires de l'administration publique en formation

PLUS DE 300 fonctionnaires de différentes administrations et entreprises publiques de Relizane prennent part à une session de formation lancée au chef-lieu de wilaya, a-t-on appris du directeur de la formation et de l'enseignement professionnels. Cette session de formation, qui s'étale jusqu'au 5 juin prochain, s'inscrit dans le cadre de la convention signée dernièrement entre la direction de la formation et de l'enseignement professionnels et différentes administrations et entreprises publiques, à l'instar de la direction de l'administration locale (DAL), les directions de la santé, de l'habitat et de la Protection civile pour recyclage, a indiqué Rachid Allal. Les bénéficiaires de cette session de formation suivent, en moyenne 8 heures par semaine au niveau de 11 établissements de formation, des cours de perfectionnement en informatique, accueil, réception, budget, secrétariat, plomberie, réfrigération, climatisation, maintenance et art culinaire, entre autres, encadrés par 50 enseignants, selon la même source. Cette opération permettra d'améliorer et de perfectionner le niveau des personnels et d'assurer une formation continue aux fonctionnaires des entreprises et administrations publiques, a souligné le responsable.

R.R.



Crise Poursuite du dialogue libyen lundi à Alger

LE DIALOGUE engagé entre les dirigeants des partis politiques et les militants politiques Libyens, sous la conduite de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Unsmil), se poursuivra demain à Alger, a annoncé vendredi le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

«Le dialogue entre les dirigeants des partis politiques et les militants politiques Libyens, sous la conduite de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Unsmil), dirigée par le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, Bernardino León, chef de cette Mission, se poursuivra lundi prochain à Alger», a indiqué M. Messahel dans une déclaration à l'APS. Selon les Nations unies, cette réunion «focalisera sur la formation d'un gouvernement national uni ainsi que sur les arrangements sécuritaires». Alger avait abrité les 10 et 11 mars dernier l'entame de ce dialogue entre les leaders politiques libyens.

A cette occasion, les participants avaient réjeté toute forme d'ingérence étrangère et pris l'engagement de trouver une solution politique à la crise pour préserver la souveraineté de la Libye, son unité nationale et son intégrité territoriale. Ils avaient aussi condamné le terrorisme en Libye, notamment par les groupes terroristes appelés «Daesh, Ansar el Charia et El Qaïda».

Hani Y.

Ph. DR
Par Mondji Y./APS

Dans un arrêt notifiant la fin de son enquête et rendu à la demande du parquet, le juge Baltasar Garzon de l'Audience nationale estime que ces fonctionnaires marocains peuvent être jugés.

Selon cet arrêt, cité par l'AFP, «il existe des indices rationnels» permettant de juger ces personnes inculpées pour «génocide» en lien avec des «assassinats», des «détentions arbitraires» et des «actes de torture» commis au Sahara occidental.

Par ailleurs, le juge a lancé un mandat d'arrêt pour sept suspects déjà mis en examen et délivré quatre commissions rogatoires pour quatre autres personnes, afin que les poursuites leurs soient notifiées, car elles n'étaient pas visées jusque-là.

Selon le juge, «la population civile sahraouie a été systématiquement attaquée par la police et l'armée marocaines» entre 1975 et 1991 lors du conflit armé ayant opposé le royaume du Maroc au Front Polisario, luttant contre l'occupation marocaine du Sahara occidental.

L'enquête avait été ouverte par le juge Garzon en octobre 2007, après le dépôt d'une plainte par des associations de défense des droits de l'Homme et des familles de victimes faisant état

de la disparition de plus de 500 Sahraouis à partir de 1975.

A cette date, le Sahara occidental est occupé par le Maroc mais certaines victimes disposaient de pièces d'identité espagnoles.

La justice espagnole avait alors enquêté sur les responsabilités éventuelles de 13 suspects sur un total de 32, dont certains sont décédés notamment Driss Basri, qui a été pendant 20 ans le ministre de l'Intérieur de feu le roi du Maroc Hassan II, selon l'agence.

Ban Ki-moon : «Nécessité d'intensifier les efforts pour une solution»

Le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a appelé vendredi le Maroc et le Front Polisario à «redoubler d'efforts pour négocier une solution politique mutuellement acceptable, qui permette une autodétermination pour la population du Sahara occidental».

«Je réitère mon appel aux parties (...) à redoubler d'efforts pour négocier une solution politique mutuellement acceptable qui permette une autodétermination pour la population du Sahara occidental», a écrit M. Ban dans un rapport transmis vendredi au Conseil de sécurité en prévision du renouvellement annuel du mandat de la Mission de l'ONU



Des Sahraouies creusent un abri en cas d'attaque de l'armée marocaine

pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso).

«Il est trop tôt pour dire si la nouvelle approche choisie par le représentant du SG de l'ONU, Christopher Ross, portera ses fruits», a-t-il dit, par ailleurs, affirmant, toutefois, que «40 ans après le début de ce conflit (...) rien ne justifie de maintenir le statu quo».

M. Ban a souligné que «la frustration croissante parmi les Sahraouis et l'expansion des réseaux criminels et extrémistes dans la région Sahel-Sahara pré-

sentent des risques accrus pour la stabilité et la sécurité de la région, relevant que le règlement de la question sahraouie «diminuerait ces risques».

Le rapport, cité par l'AFP, réitère les appels à «améliorer la coopération» en matière de droits de l'homme, notamment en facilitant la visite d'experts de l'ONU sur place.

La Minurso, dont le mandat arrive à échéance le 30 avril, est actuellement essentiellement chargée de surveiller un cessez-le-feu conclu en 1991.

M. Y./APS

Tunisie

Les USA vont encourager les investissements

Le secrétaire d'Etat adjoint américain, Antony J. Blinken, a souligné, vendredi, l'engagement du gouvernement américain à encourager les investissements en Tunisie pour conforter sa transition démocratique.

«Le gouvernement américain veille à encourager davantage les investissements en Tunisie pour conforter la transition démocratique dans son aspect politique par des réalisations économiques», a-t-il indiqué lors de son entretien avec le ministre des Affaires étrangères, Taieb Baccouche.

Tout en condamnant la récente attaque terroriste du Bardo, J. Blinken a mis en garde contre la menace terroriste qui, a-t-il dit, nécessite des actions concertées menées par l'ensemble de la communauté internationale afin de l'éradiquer.

De son côté, le chef de la diplomatie tunisienne a appelé les Etats-Unis à soutenir les

efforts de la Tunisie en matière de développement des régions défavorisées.

Selon un communiqué du département des Affaires étrangères, l'entretien a également permis de passer en revue les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

Lancement d'un projet de valorisation de déchets oasiens

La municipalité de Deguèche vient de lancer un projet de production de compost à partir de déchets organiques oasiens et domestiques, moyennant une aide italienne de l'ordre de 50 mille dinars.

Ce projet a vu le jour fin mars 2015, après trois années de blocage. D'ores et déjà, la municipalité a aménagé un espace équipé de machine de broyage, en attendant la fourniture par le partenaire financier des autres

équipements nécessaires au compostage des déchets, a fait savoir à l'agence TAP le président de la délégation spéciale, Ridha Dhaou.

Il sera procédé à la collecte des déchets organiques de l'oasis (palmes, restes de dattes et autres déchets verts), auprès des exploitants et du groupe agricole, ainsi que des déchets domestiques (épluchures, fruits, légumes, plantes). Cinq cents conteneurs devaient être distribués dans quelque 250 foyers (un conteneur pour les déchets organiques et un autre pour le reste des déchets par foyer). La première production d'engrais organiques sera réalisée fin juin 2015. Une campagne de sensibilisation est menée auprès des agriculteurs et des associations pour leur faire connaître les avantages de ces engrais qui leur seront fournis à titre gracieux.

Halim T.

Mauritanie Grève des camionneurs aux portes de Rosso

SELON des sources proches de la ville de Rosso, citant un chauffeur de citerne, les camionneurs de la ville ont décidé d'entamer une grève ouverte pour protester contre une nouvelle taxe prise par les services communaux et qui devra leur être appliquée à chaque entrée.

Auparavant, attestait-il, ils payaient une taxe d'entrée de 1 000 UM et qu'aujourd'hui une nouvelle taxe de 1 000 UM serait venue s'ajouter à la première pour chaque sortie. Résultat, des dizaines de camions sont parqués à la queue leu-leu à l'entrée de la ville de Rosso depuis lundi 6 avril.

Une protestation que le commun des citoyens de la ville-frontière avec le Sénégal trouve anormale, surtout venant de commerçants assez fortunés, qui rechignent à verser une somme aussi dérisoire que 2 000 UM. Pourtant, selon ces voix discordantes, cette taxe serait assez méritée, considérant que les camions et les usines décortiqueuses de riz sont les deux plus grands pollueurs de la cité.

La crise devra cependant trouver une réponse rapide, car les autorités de Rosso n'aimeraient pas que la pagaille créée par ces centaines de camions parqués à l'orée de Rosso, perturbent la visite attendue du président Mohamed Abdel Aziz dans la région.

R. M.





Pakistan

20 ouvriers tués par des rebelles séparatistes au Baloutchistan

■ Vingt ouvriers pakistanais ont été tués au Baloutchistan (sud-ouest) par des hommes armés qui les ont abattus à bout portant après avoir vérifié qu'ils n'étaient pas originaires de cette province agitée par une rébellion séparatiste, ont annoncé hier des responsables pakistanais.

Par Ali O.

L'attaque, qui s'est déroulée vendredi soir, a été revendiquée par le Front de libération du Baloutchistan (BLF). Le Baloutchistan, province riche en hydrocarbures à la superficie comparable à celle de l'Italie, frontalière de l'Iran et de l'Afghanistan, est en proie depuis une décennie à un conflit opposant la rébellion locale aux forces armées.

Des hommes armés ont pris d'assaut tard vendredi soir un camp d'ouvriers dans la région de Gokh Don, au Baloutchistan, et tué vingt travailleurs, a déclaré à l'AFP un haut responsable de la police, Tariq Khilji.

Il a précisé que les ouvriers tués venaient tous de provinces autres que le Baloutchistan: 16 du Penjab (est) et quatre du Sind (sud).

Le drame, qui est intervenu à plus de 1000 km au sud-ouest de Quetta, a été confirmé par Akbar Hussain Durrani, haut responsable de la province, qui a précisé que les ouvriers travaillaient à la construction d'un petit pont. Selon lui, certains d'entre eux ont été réveillés par des détonations et des cris. Ils (les agresseurs) les ont fait s'aligner et ont tiré à bout portant après les avoir identifiés, a-t-il ajouté. Des hommes des unités paramilitaires étaient présents

pour protéger les ouvriers, mais ils ont pris la fuite quand un grand nombre d'hommes armés a attaqué le camp des ouvriers, a précisé le haut responsable.

Les rebelles du BLF se sont fait connaître en enlevant en février 2009 à Quetta le responsable pour le Baloutchistan du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), l'Américain John Solecki. Il avait été relâché pour des raisons humanitaires deux mois plus tard.

Nous continuerons notre combat contre l'occupation pakistanaise jusqu'à la libération du Baloutchistan, a déclaré hier à l'AFP un porte-parole du BLF, Goran Baluch.

Le ministre de l'Intérieur du Baloutchistan, Sarfraz Bugti, a ordonné l'arrestation des éléments chargés de la sécurité des ouvriers. J'ai honte de dire qu'ils ont fui, a-t-il déclaré à des journalistes à Quetta.

Il a précisé que des hélicoptères militaires avaient été dépêchés dans la zone pour ramener les corps des ouvriers tués dans leur ville d'origine.

Je voudrais demander au gouvernement d'étendre l'offensive militaire en cours contre les militants religieux aux militants ethniques, a-t-il ajouté, en référence aux opérations menées dans le nord-ouest du pays contre les



insurgés talibans. Je condamne fermement l'action du Front de libération du Baloutchistan, a-t-il encore dit. Ils devraient avoir honte

de se qualifier de nationalistes, ce sont des terroristes et leur chef, qui se trouve être un médecin, est une insulte à sa profession, a-t-il poursuivi.

Le chef du BLF, Allah Nazar Baluch, a interrompu son activité de médecin pour prendre les armes contre l'État pakistanais.

Les rebelles baloutches s'en prennent principalement aux forces de l'ordre, aux symboles du pouvoir et aux installations stratégiques comme les gazoducs et les chemins de fer.

Les organisations de défense des droits de l'homme accusent quant à elle depuis longtemps les forces de sécurité pakistanaises et les services de renseignement de commettre des violations de droits de l'homme dans la plus grande et la moins peuplée des provinces du pays. Les forces de sécurité démentent ces accusations.

A. O.

Terrorisme

L'État islamique retient en otages au moins 50 civils

Les djihadistes de l'État islamique (EI) retiennent en otages au moins 50 civils capturés lors d'un raid il y a dix jours contre un village du centre de la Syrie, a rapporté vendredi une ONG. Ils ont été enlevés à Maboujé, dans la province centrale de Hama. Le rapt n'avait jusqu'ici pas été divulgué, pour ne pas compromettre les négociations visant à libérer les otages. Mais celles-ci ont échoué, selon le directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) Rami Abdel Rahmane.

Dix otages, dont six femmes, sont des ismaéliens, un courant minoritaire de l'islam chiite. Les 40 autres sont des sunnites, dont au moins quinze femmes. «Il y a des craintes que les femmes aient été traitées en esclaves», a indiqué Abdel Rahmane. Des sunnites, des ismaéliens et des alaouites, une autre branche du chiisme dont est issu le président syrien Bachar

al-Assad, vivent dans le village de Maboujé situé à l'est de la ville de Hama.

Le 31 mars, les djihadistes de l'EI avaient exécuté au moins 37 civils à Maboujé, dont deux enfants. D'après l'OSDH, ces civils avaient été «brûlés, décapités et on avait tiré sur eux».

L'OSDH a d'autre part fait état de l'explosion vendredi d'une voiture piégée dans le quartier alaouite de Hay al-Arman à Homs, dans le centre de la Syrie, faisant au moins un mort et dix blessés.

Toujours selon l'Observatoire, les rebelles syriens ont bombardé dans la nuit de vendredi à hier un quartier d'Alep, la deuxième ville de Syrie, tenue par les forces gouvernementales. L'OSDH a indiqué que cinq personnes avaient été tuées dans le quartier de Souleimaniyah. Les médias officiels parlent de huit morts et de dizaines de personnes coincées

sous des décombres. Un dignitaire religieux, le grand mufti Ahmed Badr al Dine al Hassoun, a appelé à la destruction totale des zones sous contrôle rebelle d'où les obus ont été tirés. «Nous informons les civils, qu'ils soient ou non des sympathisants (des insurgés), qu'ils doivent quitter la zone», a-t-il déclaré. Par ailleurs, les forces gouvernementales auraient repoussé une attaque de l'EI contre un aéroport militaire clé du sud du pays, une bataille qui a fait 35 morts, a encore indiqué l'OSDH. L'aéroport de Khalkhala est le seul aéroport militaire dans la province méridionale de Soueida, jusque-là largement épargnée par le conflit qui ravage la Syrie depuis quatre ans. Au moins 20 soldats et 15 djihadistes ont été tués dans la bataille, au terme de laquelle les forces loyalistes ont maintenu leur contrôle sur l'aéroport et ses environs, d'après l'OSDH.

Turquie

Quatre soldats turcs blessés lors d'affrontements avec le PKK

Quatre soldats turcs ont été blessés hier lors d'affrontements dans le sud-est du pays avec des militants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), les autorités dénonçant une attaque terroriste.

L'armée a envoyé des hélicoptères, des avions de reconnaissance et une unité de commandos dans la région d'Agri (sud-est), frontalière avec l'Iran, où les affrontements se poursuivaient, selon un communiqué militaire.

Selon l'armée turque, les soldats s'étaient rendus sur place, dans le district de Dayidin, après avoir appris qu'un festival y était prévu avec pour objectif de promouvoir l'organisation séparatiste terroriste, termes utilisés par la

Turquie pour désigner le PKK, considéré comme une organisation terroriste par Ankara.

Des rebelles du PKK ont tiré sur des soldats qui ont répliqué, selon le communiqué de l'armée publié sur son site internet et qui fait état de quatre soldats blessés.

Ces combats portent un coup au processus du paix entre l'État turc et le PKK, qui avait lancé en 1984 une rébellion armée séparatiste qui a fait 40.000 morts. Fin mars, des affrontements avaient déjà eu lieu près de la frontière irakienne. Le vice-Premier ministre Yalcin Akdogan a fermement condamné ces attaques terroristes tandis que le chef du Parti démocratique populaire (HDP, pro-kurde), Selahattin Demirtas, déplo-

rait un développement triste et inquiétant. Fin mars, le chef emprisonné du PKK Abdullah Öcalan a réitéré sa volonté de déposer les armes. Son mouvement ne réclame plus l'indépendance mais une large autonomie pour les 15 millions de Kurdes de Turquie (20% de la population). Partisan de la paix avec les Kurdes, le président islam-conservateur Recep Tayyip Erdogan a toutefois musclé son discours à l'approche des élections législatives du 7 juin. A plusieurs reprises, il a accusé le gouvernement d'être trop conciliant avec le PKK.

Décreté unilatéralement par le PKK en mars 2013, le cessez-le-feu en vigueur depuis est globalement respecté.



Points chauds

Alliance

Par Fouzia Mahmoudi

Si la droite a fait un excellent score aux dernières élections Départementales c'est également en grande partie parce que le parti de Nicolas Sarkozy s'est entièrement allié au centre qui avec l'UMP ne formait alors plus qu'un grand bloc commun. Une alliance qui profite ainsi à la droite et au centre qui peut ainsi espérer s'ancrer un peu plus facilement grâce aux réseaux de l'UMP. Toutefois, si cette alliance est le choix le plus logique et surtout celui qui pourrait permettre à la droite de remporter de grandes victoires électorales, notamment en 2017, elle ne se fait pas sans heurts et sans accros. Car si Alain Juppé a été depuis deux ans l'initiateur d'un rapprochement avec l'UDI et le MoDem, de nombreuses personnalités n'ont toujours pas pardonné à François Bayrou d'avoir voté pour François Hollande en 2012, humiliant publiquement le candidat faisant figure d'allié le plus évident du centre, Nicolas Sarkozy. Ce dernier qui n'a toujours pas digéré la «trahison», ne rate jamais une occasion en privé d'éreinter le dirigeant centriste. Ainsi, la dernière sortie en date rapportée par les médias crée une petite polémique, alors que Sarkozy assure n'avoir jamais déclaré comme l'affirme pourtant plusieurs témoins que «Bayrou, c'est comme le sida». de son côté, le président du MoDem conscient de la haine tenace et indéfectible dont il fait l'objet n'hésite pas à attaquer à son tour, affirmant que l'ancien président de droite est le seul responsable de la victoire de la gauche en 2012. L'on se demande alors comment la droite et le centre compte travailler sereinement ensemble pour remporter des élections présidentielles auxquelles si les représentants des différents partis composant cette alliance ne cesse de se provoquer par médias interposés. Mais il est vrai que pour ce qui est de François Bayrou c'est surtout la perspective d'une victoire d'Alain Juppé aux élections primaires de l'UMP qui lui donnent la motivation de continuer à critiquer ouvertement et publiquement Nicolas Sarkozy. Pour ce qui est de Juppé s'il est d'après tous les sondages de plus en plus considéré par les militants de droite comme un bon candidat pour 2017, il reste néanmoins derrière le président de l'UMP. Mais la crainte de voir la droite et une partie du centre se scinder si Sarkozy était choisi durant la primaire de 2016, pourrait pousser les militants et sympathisants les plus pragmatiques à se tourner vers Juppé pour s'assurer une forte alliance avec la droite qui finirait d'assurer une victoire en 2017.

F. M.



Journée internationale du jazz

Ray Lema se produit à Alger

■ La célébration de la Journée internationale du jazz qui coïncide avec le 30 avril de chaque année ne passe pas à Alger sans gratifier les amoureux de ce style musical avec une prestation de haute facture.

L'animateur de ce spectacle cette année est le fameux pianiste et jazzman congolais Ray Lema. Cette soirée organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel à la salle Ibn Zeydoun sera une occasion pour revisiter les meilleures chansons de ce répertoire musical.

Par Abia Selles

Une belle surprise attend les amoureux du jazz à Alger à la fin du mois d'avril courant. Il s'agit d'un spectacle musical animé par le grand pianiste et jazzman congolais Ray Lema. Cette soirée organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel à la salle Ibn Zeydoun s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée internationale du jazz qui coïncide avec le 30 avril de chaque année. Le spectacle qui débute à 18 heures sera

une occasion pour revisiter les meilleures chansons du répertoire artistique de Ray Lema connu par des prestations musicales uniques. D'ailleurs, ce grand artiste n'en finit pas d'explorer les riches sonorités du continent africain laissant une insatiable touche dans chaque chanson.

Ray Lema est né le 30 mars 1946. À l'âge de 11 ans il rentre au petit séminaire des pères blancs où on remarque vite les dispositions naturelles du jeune Lema pour la musique. Ses études de séminariste s'accompagnent dès lors des chants gré-



PH/DK

goriens, de Mozart et de Chopin. Puis, à l'âge de 14 ans, il quitte le séminaire et intègre plus tard l'Université de Kinshasa où il poursuit des études de chimie. Les pianos étant introuvables au Zaïre, il apprend à jouer de la guitare et découvre les Beatles, Hendrix, Django Reinhard et les

Jazzmen américains. Il quitte l'Université sur un coup de tête pour entrer comme guitariste dans le groupe d'une vedette kinoise, Gérard Kazembe. Il découvre alors les nuits de Kinshasa et croise les grands de la musique congolaise. En 1974, Ray Lema est nommé directeur

musical du Ballet national du Zaïre. Cette expérience changera sa vie et sa vision de la musique pour toujours. Il sillonne le pays dans toutes les directions, de la forêt équatoriale au Kivu, du Bas Congo au Katanga en passant par les régions du Kasai, à la recherche des maîtres musiciens du Congo. Il découvre la science et la magie des roues rythmiques traditionnelles et devient lui-même Maître tambour.

Cette quête inlassable de l'autre donne à Ray Lema un profil tout à fait inclassable. Il a publié une vingtaine d'albums, tous différents les uns des autres, marqués cependant d'un langage musical très personnel, témoins des rencontres de cet étonnant musicien-voyageur et éternel étudiant ainsi qu'il aime à se définir.

Compositeur de musiques de films, Ray Lema a également à son actif des collaborations avec Tony Allen, Archie Shepp ou encore Stewart Copeland. Il est considéré comme l'un des fers de lance de la World Music, genre qu'il fait découvrir mondialement à travers ses œuvres.

A.S.

Festival estudiantin des arts plastiques Tlemcen abrite la manifestation

La troisième édition du festival estudiantin national des arts plastiques se déroulera à l'université de Tlemcen du 12 au 14 avril courant, a-t-on appris mercredi auprès du chargé de la communication de cette manifestation artistique.

Organisé conjointement par l'organisation estudiantine «Solidarité estudiantine nationale» (SEN) et le département des arts de l'université «Abou Bakr Belkaid», ce festi-

val placé sous le signe «Talents d'aujourd'hui, artistes de demain», verra la participation d'étudiants plasticiens de 35 universités du pays, a ajouté Hocine Boufrain.

Après les succès enregistrés au cours des deux premières éditions, cette troisième vise à confirmer la qualité des œuvres qui seront exposées et le talent «avéré» des jeunes artistes algériens qui recèlent d'énormes potentialités, a-t-on souligné

de même source. En plus des œuvres qui seront présentées à la communauté universitaire de Tlemcen, les participants à cette édition animeront des ateliers vivants dans l'optique de créer des espaces d'échange et de partage des connaissances artistiques entre étudiants et professeurs spécialisés dans ce domaine, a-t-on conclu de même source.

L.B.

Plateau artistique féminin dédié à l'œuvre de Fanon en Martinique

L'Algérie représentée par Samia Diar

La chanteuse algérienne établie en France, Samia Diar, fait partie d'un plateau artistique féminin qui propose un spectacle dédié à l'œuvre de Frantz Fanon jusqu'au 18 avril sur toute la Martinique. Organisé par l'association «Virgule», le spectacle dont la tournée a débuté le 7 avril, s'inscrit dans le cadre du programme annuel «Lire et Dire pour le Plaisir».

Il regroupe cinq artistes

femmes de différents horizons: Samia Diar (Algérie), Halima Hamdane (Maroc), Kalthoum Ben M'barek (Tunisie), Nathalie Debenne (France) et Yawa (Martinique), lit-on sur le site internet de l'association, illustré par des photos prises lors des premières représentations.

Les artistes présentent des lectures de textes puisés dans l'œuvre du penseur Frantz Fanon, qu'elles accompagnent

de chant et de musique avec une mise en scène.

Née à Annaba, Samia Diar est une chanteuse sensible à l'ensemble des sonorités du patrimoine musical algérien et qui s'inspire aussi des musiques du monde.

Ancienne membre du groupe «Triana d'Alger» (1993) puis de «Mediterraneo» (1998), tous les deux spécialisés dans le flamenco et autres musiques latino-

américaines, Samia Diar a à son actif un seul album «Nana» (grand-mère) sorti en 2005 où elle chante l'émigration, la nostalgie du pays, le désarroi de la jeunesse, l'injustice sociale et l'amour des parents, dans un métissage réussi de styles.

«Virgule» est une association martiniquaise d'éducation populaire par l'art et la culture créée en 1994.

F.H.

Le lieu d'exil du poète Joseph Brodski devient un musée

Un musée a ouvert ses portes jeudi dans le village où avait été exilé Joseph Brodski pour rendre hommage aux strophes et à la vie de dissidence du poète russe, dont l'œuvre a été couronnée d'un Prix Nobel.

A Nourinsk, village aujourd'hui abandonné de la région d'Arkhanguelsk, au nord-ouest de la Russie, ce musée, le premier au monde consacré à Joseph Brodski, offre au visiteur une plongée dans la maison où le pouvoir soviétique l'a forcé à vivre pendant un an et demi.

La maison, en gros rondins de bois, a été rénovée suivant le modèle des demeures paysannes du siècle dernier, jusqu'au poète d'époque, mais en laissant le bureau et le salon tels que les avait connus le poète.

Le poète avait été déporté à Nourinsk par le pouvoir soviétique au plus haut de sa popularité en 1964, après un procès retentissant au cours duquel il avait été reconnu coupable de «parasitisme social». Condamné à l'origine à cinq ans d'exil, il avait été gracié au bout de 18 mois.

Au cours de ces quelques mois à

Nourinsk, Joseph Brodski avait connu une intense période de création littéraire, que rappelle la maison-musée en dévoilant notamment son journal de bord.

Prix Nobel de littérature en 1987 Joseph Brodski, est considéré comme un des monuments de la littérature russe mais aussi comme un des principaux dissidents de l'époque soviétique, où son œuvre était largement censurée, le poussant à quitter son pays en 1972 pour les Etats-Unis.

Le poète est décédé en 1996 à l'âge de 50 ans.

R.C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle Ibn-Khaldoun

Jusqu'au 19 avril :

Projection du film Les portes du soleil : Algérie pour toujours de Jean-Marc Minèo

Galerie Asselah

Jusqu'au 16 avril :

Exposition de peinture par l'artiste Amel Benghezala.

Villa Abdeltif

Jusqu'au 18 avril :

Exposition de peinture «Offrande au pays du Cèdre» de l'artiste Djahida Houadef.

Galerie Baya du palais de la culture Moufdi Zakaria

Jusqu'au 28 avril :

Exposition de l'artiste peintre Mustapha Nedjai

Aïda Gallery (Dély-Ibrahim)

Jusqu'au 25 avril :

Exposition de peinture de l'artiste Youcef Hafid

Centre culturel Mustapha-Kateb

Jusqu'au 14 avril :

Exposition d'arts plastiques par l'artiste Bedri Mohamed Zaghoul.

Villa Abdeltif

Jusqu'au 18 avril :

Exposition de peinture «Offrande au pays du Cèdre» de l'artiste Djahida Houadef.

Institut culturel italien

Jusqu'au 25 avril :

Exposition de costumes italiens du XVe au XIXe siècles, par l'atelier Il Costumes de Rome.

Coup-franc direct



Rendre la monnaie de sa pièce à Hayatou

Par Anouar M.

L'Algérie ne devra pas rester les bras croisés face à l'injustice de la CAF qui a écarté notre pays de l'organisation de la CAN 2017. Ainsi, un bon nombre d'observateurs s'accordent à dire que l'ordre est venu de Issa Hayatou d'écartier l'Algérie de la course à l'organisation de cette CAN et de choisir un pays, le Gabon, qui ne réponde même pas aux critères qui devraient être mis pour les éventuels candidats pour ce genre de compétition. La meilleure réponse serait de lui montrer que notre pays a son poids en Afrique et ainsi présenté la candidature de Mohamed Raouaoua lors des prochaines élections de la CAF qui auront lieu en 2017 au Gabon. Ce «dinosaur» qui est à la tête de la CAF depuis 1986 devra comprendre qu'il ne peut pas disposer comme bon lui semble de l'institution africaine qui devra être au-dessus de tout soupçon. Hayatou dont la gestion de la Confédération africaine a été catastrophique devra se rendre à l'évidence qu'il ne peut plus continuer à présider cette institution avec des procédés moyenâgeux. Pour cela, l'Algérie devra compter sur le soutien des voisins qui ont eu aussi à faire avec l'injustice de Hayatou et qui souhaitent tous son éviction afin de rendre au football africain ses lettres de noblesse. A. M.

Coupe d'Algérie messieurs de volley-ball (Finale) NB Bordj Bou-Arreridj-EF Ain Azel (3-0) : Les Bordjis confirment leur suprématie

L'équipe du NR Bordj Bou-Arreridj a confirmé sa suprématie en s'imposant facilement devant l'EF Ain Azel sur le score de 3 sets à 0 (25-21, 25-12 et 25-14) en finale de la Coupe d'Algérie (seniors messieurs) de volley-ball disputée vendredi à la salle OMS de Chéraga (Alger). Le public de Ain Azel, plus nombreux dans la salle que celui de Bordj, a poussé son équipe qui a pourtant bien entamé cette finale.

Le début de partie a été équilibré avec un bon visage montré par

l'équipe d'Ain-Azel qui a même réussi à prendre l'avantage (4-6), mais à partir de l'égalisation des Bordjis (7-7) le set le plus pal-



pitant a relativement changé de physionomie. «C'est la première fois que notre équipe évolue dans cette salle de Chéraga, ce qui explique le temps qu'on a pris pour trouver nos repères. La suite a été plus facile pour nous», a expliqué l'international du NRBBA, Mohamed El Hachemi. A partir du 15^e point pour Bordj (15-13), les camarades du capitaine Rafik Hassissene ont creusé l'écart pour remporter finalement ce premier set 25 à 11. Le même scénario s'est reproduit durant le second set et les gars d'Ain

Azel ont résisté jusqu'à 8e point (8-8) avant de se faire distancer progressivement au score plié par les Bordjis (25-12) après seulement 17 minutes de jeu. Le rendement physique de la formation d'Ain Azel a sensiblement baissé ce qui a permis aux hommes de Abdelbaki Dif de faire cavaliers seuls durant le 3^e et dernier set qui l'on d'ailleurs gagné par (25 à 14). «Nous avons joué un bon match face à une grande équipe qui nous a imposé un rythme que nous n'avons pas pu malheureusement suivre. Atteindre la finale est déjà un exploit pour nous», a déclaré le coach de Ain Azel Abdelhakim Djehiche.

Le NR Bordj Bou Arreridj a remporté sa sixième coupe d'Algérie après 1h 12 minutes de jeu. «Nous méritons amplement ce titre après notre parcours en coupe. Nous allons nous concentrer maintenant sur le championnat où il faut gagner deux matches sur les trois lors du dernier tournoi pour avoir le doublé», souhaite l'entraîneur du NR Bordj Bou-Arreridj, Dif Abdelbaki.

Tennis/Championnat d'Afrique U18 Inès Ibbou sacrée du titre continental

L'Algérienne Inès Ibbou a été sacrée championne d'Afrique «U18» de tennis, à l'issue de sa victoire (6-4, 6-3) devant l'Égyptienne Sandra Samir, en finale du tournoi, disputée vendredi au Caire. L'Algérienne engrange ainsi 120 points grâce à cette performance dans le tableau «simple», et six autres points pour avoir atteint les quarts de finale en double, ce qui devrait lui valoir une belle remontée au classement. Exemptée du 1^{er} tour (dimanche dernier, nldr), l'Algérienne avait démarré par une belle victoire (6-0, 6-0) contre la Namibienne Lize Elfrida Moolman, avant d'enchaîner (6-3, 6-1) contre la Marocaine Zineb El Houari, puis (6-2, 6-2) en quarts de finale contre la Tunisienne Chiraz Bechri. En demi-finale, Ibbou s'est montrée tout aussi irrésistible que lors des tours précédents, surclassant la Sud-Africaine Barand Zani (6-0, 6-2). Ibbou (16 ans) est la seule des quatre internationales algériennes engagées dans ce tournoi, abrité du 4 au 11 avril par l'Égypte, à être allée au bout de la compétition.



Demi-finale de la Coupe d'Algérie/ESS 1- MOB 1 (Le MOB qualifié aux tirs aux buts)

Les «Crabes» marquent l'histoire

Le MO Béjaïa réalise une qualification historique en finale de la Coupe d'Algérie de football en écartant le champion d'Afrique en titre, l'Entente de Sétif lors de cette demi-finale qui a eu lieu au stade du 8-Mai 1945 de Sétif.

Par Anouar M.

Les 120 minutes de la partie se sont terminées sur un score de parité (1/1), ce qui a obligé les deux équipes à recourir aux tirs au but pour se départager et la chance a été du côté des «Crabes» qui ont été plus adroits et qui l'ont emporté (6/5). Cette qualification a été grandement méritée pour les Noir et Vert qui se sont donné à fond au cours de ce match. Ainsi, l'ESS avait ouvert le score par Mellouli (2'), au moment où Mebarakou a égalisé pour les Béjaouis, d'un superbe retourné acrobatique (10').

Les deux équipes ont terminé le match à dix, après l'expulsion de Zahir Zerab (MOB), et Farid Mellouli (ESS). L'attaquant sétifien Ahmed Gasmi avait obtenu un penalty à la



Les Béjaouis exultent après cet exploit

65', suite à un fauchage du capitaine Mebarakou à l'intérieur de la surface de réparation, mais Djahnit n'a pas réussi à le transformer. Le gardien Small Mansouri a été pris à contre-pied, certes, mais le ballon de Djahnit a ricoché sur le poteau, avant de sortir en six mètres.

Malgré un jeu ouvert et quelques belles occasions pendant les prolongations, le score est resté d'un but partout, contraignant les deux antagonistes à recourir à la séance de tirs au but pour se départager. C'est un grand exploit pour les gars de la ville

des Hammadites qui atteignent ce stade de la compétition pour la première fois de leur histoire et qui souhaitent imiter le voisin et rival, la JSMB qui avait décroché ce trophée en 2008. Le rêve est permis pour les protégés de Amrani qui effectuent une grande saison cette année étant donné qu'ils caracolent seuls en tête du championnat de Ligue 1 et tout cela grâce aux moyens mis par les dirigeants bougiotes qui ont monté une équipe compétitive en si peu de temps.

A. M.

Yemma Gouraya en fête

Des milliers de supporters du M.O. Béjaïa ont laissé exploser leur joie vendredi soir dans les rues, après la qualification de leur équipe en finale de la Coupe d'Algérie, obtenue au détriment de l'Entente de Sétif, au bout d'une série de tirs aux buts des plus épuisantes.

Le match à peine terminé que le centre-ville, notamment à hauteur de l'Avenue de la liberté étaient déjà envahi. L'enthousiasme était à son comble et gonflait au fur et mesure des flux populaires qui arrivaient en vagues successives pour faire la fête. Si bien

qu'au bout d'une heure d'euphorie, l'artère était déjà noire de monde et littéralement bouchée autant par les piétons que par les automobilistes.

Patients et heureux, certains chantaient, d'autres diffusaient de la musique et les chansons fétiches du club, d'autres dansaient sur les trottoirs, les bennes de camion et sur les capots de voiture, pendant que des dizaines d'autres les soutenaient en allumant des feux d'artifices, des bâtons de Bengalis, et des fumigènes.

Une ambiance à tout rompre, rarement vue et que Béjaïa n'a connu une

telle liesse qu'à l'occasion d'un événement sportif identique, créé, en 2008 par la JSMB, qui venait de remporter alors la Coupe d'Algérie.

Sortie du centre-ville, des rassemblements similaires ont essaimé dans tous les quartiers populaires, notamment Ihaddadène, Ighli Ouazzoug, Sid-Ahmed, Lacifa, qui tous à l'unisson se sont mis à la fête qui s'annonce déjà encore plus trépidante, avec l'arrivée des premiers flux de supporters de retour de Sétif où ils s'étaient déplacés pour voir le match. La nuit risque d'être longue.

Ligue 1 Mobilis/Mise à jour L'USMA et le CSC accrochés

L'USM Alger et le CSC Constantine ont été accrochés à domicile par, respectivement, le MC El Eulma et le NAHD sur les scores de (1/1) et (2/2) lors des matches comptant pour la mise à jour du championnat de LI Mobilis qui se sont déroulés avant-hier après-midi. Ainsi, les Rouge et Noir ont été tenus en échec par la formation de Babya au stade Omar-Hamadi, ce qui complique plus leur situation pour accrocher une place qualificative à la Ligue des champions d'Afrique la saison prochaine. Le but eulmi a été inscrit par l'avant-centre Farès Hamiti (28'), au moment où les Usmistes ont attendu les arrêts de jeu (90'+5) pour égaliser, par l'intermédiaire de Manucho. Ce résultat arrange plus les affaires des Eulmistes qui reviennent avec un nul intéressant de ce déplacement et gardent espoir pour le maintien même si cela ne sera pas facile pour eux. De son côté, le CSC a été contraint au partage des points par la formation du Nasr d'Hussein Dey sur le score de (2/2) dans un match qui était pourtant très important pour les locaux qui se devaient de l'emporter pour sortir de cette situation difficile dans laquelle ils se trouvaient. Les buts du CSC ont été inscrits par Boucherit, sur penalty à la 30^e min et Messaâdia (41'),



alors que du côté du NAHD, les réalisations étaient signées Ouahada (11') et Ezechiel (88'). Le Nasria et même s'il est toujours lanterne rouge du championnat espère s'en tirer à bon compte surtout qu'il reçoit un autre concurrent

direct ce mardi pour le maintien, le MCEE et devra l'emporter s'il souhaite sortir de cette zone. Raouf F.

Résultats
CS Constantine - NA H.-Dey 2-2
USM Alger - MC El-Eulma 1-1

FC Porto

Brahimi se rétablit et joue

LE MILIEU international algérien du FC Porto (division 1 portugaise de football), rétabli d'une blessure à la cheville, a fait partie du groupe convoqué par l'entraîneur Julien Lopetegui, pour le match en déplacement d'hier à Rio Ave, dans le cadre de la 28^e journée du championnat portugais de football. Brahimi s'est blessé lors du match disputé face à Estoril (5-0), ce qui ne lui a pas permis d'aller au bout de la rencontre. Le FC Porto pointe à la 2^e place au classement avec 65 pts, à trois longueurs du leader, Benfica Lisbonne. Porto enchaînera dans la semaine avec le match face au Bayern Munich, prévu mercredi à domicile, comptant pour les 1/8^e de finale (aller) de la Ligue des champions d'Afrique.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Point d'ordre

Libye : entre chaos, déballage et manœuvres occidentales

Par Nazim Rochd

J eudi dernier, la chaîne de télévision France 3 a diffusé un court-métrage, intitulé, «Le président et le dictateur», un film d'Antoine Viktine qui revient sur les relations franco-libyennes, sous le règne de Nicolas Sarkozy. Une grande partie de la presse française a sauté sur l'occasion pour ouvrir ses colonnes à des attaques contre l'ex-président. Les mots sont choisis pour faire mal. Sur la Libye, l'homme est traité d'amateur, de débutant, d'incompétent, de vaniteux, de narcissique et de nombriliste, d'avoir la vue courte. Il est aussi accusé d'être écrasé par ses ambitions et de s'être laissé embarquer dans une aventure où il ne maîtrisait rien. Sans compter les reproches qui lui sont faits d'avoir été à l'origine de l'armement des groupes djihadistes, en Afrique. Pourtant, il y a quatre ans, la même presse ne faisait pas mieux que Sarkozy en la matière. Elle avait pris fait et cause pour lui dans la destruction de la Libye, lui a servi de caisse de résonance et ne laissait pas passer la moindre ligne réfractaire au crime qui se déroulait. Elle mentait et diffusait le mensonge, comme l'exigeait le travail propagandiste. Les sourires des hurluberlus du Conseil national de transition (CNT) barraient les unes, les «révolutionnaires» étaient portés aux nues et les images du drapeau français déployé à Benghazi étaient reprises en bouche, flattant l'orgueil national. En ce temps là, la presse ne se préoccupait pas de ce qui pouvait advenir des Libyens et, encore moins, du

bien-fondé de l'initiative de Sarkozy de pousser l'OTAN à dévaster un pays. Elle n'avait pas, non plus, honte de parler de «révolution», quand le monde entier pouvait voir qu'il s'agissait de l'œuvre des bombardiers. Mais il est bon que, quelque part, il en soit ainsi, au moins l'histoire retiendra ce qu'il en est de la nature des médias dit démocratiques. Car on aurait du mal à imaginer ce déballage, si les forces atlantistes avaient réussi à installer solidement leurs supplétifs à Tripoli, si ces supplétifs avaient un minimum de réalité politique, au sein du peuple libyen, si les Libyens étaient réellement derrière le CNT et si les «révolutionnaires» étaient bien des révolutionnaires. Le crime ayant été écarté et le chaos semé dans le pays, les langues et les plumes se libèrent. Sur le terrain, il s'agit de sauver les meubles, en tentant toujours de placer les relais qui conviennent au profil requis. Des deux gouvernements, celui de Tripoli et celui de Tobrouk, ce sera ce dernier qui a reçu, solennellement, l'investiture de la "communauté internationale", pour son allégeance sans réserves. Ce sera lui qui sera approvisionné en armes et qui bénéficie du soutien militaire de l'armée du maréchal égyptien Al-Sissi. Le calcul étant d'affaiblir suffisamment les milices réfractaires d'Aube de la Libye, qui occupent la majeure partie du territoire, et de parvenir à les déloger de Tripoli, ville symbolique de la souveraineté libyenne. Les négociations, en cours, servant de leurre en attendant que soient renforcées les positions des milices de l'ouest acquises aux projets atlantistes. N. R.

TVS MONDE PIRATÉE PAR DES DJIHADISTES



LOUMIS

Djalou@hotmail.com

Mohamed Tahmi à propos du revers de la CAN

«On a été abusé»

«Il n'y a pas eu de transparence dans la désignation (du pays hôte de la CAN-2017)» a déclaré Tahmi qui parle d'échec de la CAF et non de l'Algérie qui a respecté, selon lui, les règles de l'art en présentant une candidature parfaite sans se référer aux jeux de coulisses, comme cela a été fait par les tenants de l'instance exécutive de la CAF.

Par Anouar M.

L e ministre des Sports, Mohamed Tahmi a été abusé lors de son allocution hier au Forum de l'Organisation des journalistes sportifs algériens, en avouant que tout était joué d'avance dans l'attribution de la Coupe d'Afrique des nations 2017 au Gabon. Ainsi et selon lui, la candidature de l'Algérie a «mis à nu un dysfonctionnement» au sein de la Confédération africaine de football. «Tout s'est joué d'avance. Il n'y a pas eu de transparence dans la désignation (du pays hôte de la CAN-2017)» a déclaré Tahmi qui parle d'échec de la CAF et non de l'Algérie qui a respecté, selon lui, les règles de l'art en présentant une candidature parfaite sans se référer aux jeux de coulisses comme cela a été fait par les tenants de l'instance exécutive de la CAF. Le ministre révélera, justement, que ses services avaient eu écho de ces jeux de coulisses mais qu'il avait voulu malgré cela rester dans la course. «Certes nous avons eu auparavant des échos que le

Gabon allait être choisi comme pays hôte, mais nous avons tenu à rester dans la course, après avoir réagi puis reçu des garanties de la CAF que le scrutin allait se dérouler dans les règles. Finalement ça n'a pas été le cas», a expliqué le ministre qui s'était déplacé au Caire pour défendre la candidature de l'Algérie. Le ministre se dit, maintenant, animé par un sentiment de révolte car il sent qu'«on a été abusé». «On n'a pas de regret d'être allé au bout de l'opération, parce que notre démarche a mis à nu un dysfonctionnement au sein de la CAF concernant l'attribution de l'organisation des compétitions continentales», affirmera Tahmi qui avoue qu'il n'y a pas possibilité de recours. «C'est à notre Fédération de réagir, mais pas dans la précipitation. Il faudra user des moyens légaux, dans le respect des lois et de l'éthique», a-t-il dit. Répondant à une question sur son départ en Egypte, alors qu'il était au courant des jeux de coulisses, ce qui ne cadre pas avec les protocoles que doit suivre un ministre, Tahmi avouera que son départ était sur demande du président

de la FAF, Mohamed Raouraoua et que même la candidature a été demandée par la Fédération ajoutant que les autorités n'ont fait qu'appuyer cette candidature. Enfin, il espère que notre pays contribue au changement dans cette institution en proposant une restructuration à long terme.

A. M.

Tlemcen et El Oued Quatre narcotrafiquants arrêtés

QUATRE narcotrafiquants ont été arrêtés vendredi dans les régions de Tlemcen et El Oued par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également saisi plus de 55 kg de kif traité, indique samedi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des éléments des gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2^e Région militaire) et en coordination avec la Gendarmerie nationale, ont appréhendé, hier 10 avril 2015, un narcotrafiquant et ont saisi 15,4 kilogrammes de kif traité et une quantité de carburant s'élevant à 4 635 litres destinée à la contrebande», a précisé la même source. Par ailleurs, au niveau de la 4^e Région militaire, «un détachement relevant du secteur opérationnel d'El Oued, a arrêté trois narcotrafiquants et saisi 40 kilogrammes de kif traité, un véhicule tout-terrain, un microbus, un véhicule utilitaire et 600 litres de carburant», ajoute le communiqué du MDN.

Egypte

Peine de mort confirmée pour le chef des Frères musulmans

UN TRIBUNAL égyptien a confirmé samedi les peines de mort prononcées à l'encontre du chef des Frères musulmans Mohamed Badie et de onze autres personnes accusées d'avoir cherché à déstabiliser l'Etat et planifié des attaques.

Deux autres membres de la confrérie ont également été condamnés à mort par contumace. Les condamnés peuvent faire appel devant la cour de cassation.

M. Badie a déjà été condamné à mort dans un autre procès

pour violences, mais il est actuellement rejugé dans cette affaire. Il a également été condamné quatre fois à la perpétuité dans d'autres procès.

Le tribunal a rendu son verdict après avoir soumis au grand mufti d'Egypte, comme l'exige la loi, ces condamnations à mort prononcées le 16 mars. L'avis de cette autorité religieuse est sollicité à chaque fois qu'une peine de mort est prononcée, mais il n'est pas contraignant pour la justice. Toujours dans la même affaire, 23 personnes ont été

condamnées à la prison à vie, dont un jeune citoyen égypto-américain, Mohamed Soltan, détenu depuis août 2013 et actuellement en grève de la faim. Son père, Salah Soltan, fait partie des 11 condamnés à mort.

Onze autres personnes ont été condamnées par contumace à la prison à vie.

Depuis que le président Mohamed Morsi, issu des Frères musulmans, a été destitué par l'armée en juillet 2013, ses partisans sont la cible d'une sanglan-

te répression policière. Les 48 condamnés de cette affaire sont accusés d'avoir établi un «centre d'opérations» en vue de «préparer des attaques contre l'Etat», au moment où les partisans de M. Morsi observaient un immense sit-in au Caire sur la place Rabaa al-Adawiya.

Ce rassemblement avait été dispersé dans le sang le 14 août 2013 et plus de 700 manifestants ont été tués dans l'opération des forces de l'ordre.

Mahi Y.